

40



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole
Récapitulatif de cotisations pour
la DSN de Janvier 2026

Céline FOISSAC Lacombe

1611 route de Naudon

Siret 431 298 025 00013

46220 Prassac

APR 01212

Convention collective 2024 - Convention collective nationale PA
ACUMA

Le paiement sera à effectuer au plus tard le **25/02/2026**

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, télépaiement, chèque)

Pour la DSN envoyée le, 02/02/2026

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)

213,03 €

dont: exonération

0,00 €

dont: réduction

176,86 €

Cotisations Part Ouvrières (PO)

129,26 €

dont: exonération

0,00 €

dont: réduction

0,00 €

Montant total des cotisations

165,43 €

Prélèvements à la source (PAS)

0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 165,43 €